

SALSA N° 52397-2023/1-ACTS

Daté du : 20 MAR. 2023

Rapport
à
Madame la Présidente de l'assemblée de la province Sud

OBJET : Délégation de signature à la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie (DIMENC)

P.J. : - Arrêté n° 2023-555/GNC du 15/03/2023 portant nomination de M. CHERAMY en qualité de chef du service de l'industrie de la DIMENC
- Projet d'arrêté

Depuis le 15 mars 2023, M. Hervé Cheramy a succédé à M. Gilles Provost dans les fonctions de chef du service industrie de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie.

A ce titre, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance la délégation de signature à M. Hervé Cheramy valable dans le cadre des actions que la DIMENC exerce pour le compte de votre province prévue par la convention du 25 août 2009.

A cet effet, vous trouverez ci-joint le projet d'arrêté initial portant délégation de signature au sein de la DIMENC.

Tel est l'objet du projet d'arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre signature.

**Le directeur de l'industrie, des mines et de
l'énergie de la Nouvelle-Calédonie**



Jean-Yves SAUSSOL



REPUBLICQUE FRANÇAISE
DIMENC
GOVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE